

**Les stages de mai et juin
sont complets :**
**DÉCOUVERTE FO,
INFO PAPS/MISE EN PLACE CSE,
et NÉGOCIER**

CPPAP N° 1020 S 06643
Directeur de la publication Fabrice LERESTIF
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr
Site : www.udfo35.fr
<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°202
Déposé le 23 mai 2019
À distribuer avant le 25 mai 2019

PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**MAI 2019
N°202**

Au sommaire

- **ÉDITORIAL (P1)**
- **FOUGÈRES (P2)**
- **1^{ER} MAI (P3)**
- **9 MAI (P4)**
- **À NOTER DANS VOTRE AGENDA (P5)**
- **EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)**
- **EN DIRECT DE L'UD (P7)**
- **CALENDRIER DES STAGES,
CONGRÈS UD, PERMANENCES UL
ET AFOC, INFOS ET LE DESSIN DE
PATOCHÉ (P8)**



NOTRE BOUCLIER

En 2018, 566 sans abri sont décédés dans les rues de France (511 en 2017) dont 8 enfants... Vous avez dit : "Liberté, Égalité, Fraternité" ?

Quand il s'agit de rebâtir un monument, les grandes fortunes, les gouvernants se précipitent et les médias aussi. Mais quand il est indispensable de prendre des mesures pour ne pas laisser mourir de faim et de froid des enfants, des femmes, des hommes, le système capitaliste révèle sa véritable nature : un monstre glacé.

Plans de licenciements pour augmenter les profits, destructions des droits collectifs et des services publics, seule richesse des plus démunis, « management » à la hache, liberté de manifester sous tutelle du pouvoir, la lame tranchante du pouvoir blesse et coupe les vies d'une multitude d'anonymes, « ceux qui ne sont rien » selon la formule de Macron.

Face à cette lame qui suscite tant de larmes, **il nous faut opposer un bouclier syndical.** Ne rien lâcher y compris sur le plan des idées. Ne pas laisser le mensonge triompher. Telle est notre tâche urgente, pour contrer résignation et désunion et nous nous y attelons quotidiennement. On nous qualifie parfois d'utopistes. Nous le revendiquons car sans utopie la vie ne serait qu'un vaste cauchemar et aucune conquête sociale n'aurait été possible. N'en fallait-il pas de l'utopie à nos anciens pour exiger la journée limitée à 8 heures de travail ou les congés payés et le droit à la retraite ?

Nous préparons ainsi l'avenir avec l'optimisme de la volonté car demain notre bouclier ne servira pas qu'à résister mais deviendra le socle de la reconquête.

"VIVE LA SOCIALE !

VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !"

Rennes, le 20 mai 2019
Fabrice LERESTIF

LA CITATION DU MOIS



*"Le progrès
n'est que
l'accomplissement
des utopies."*

Oscar WILDE
1854-1900

**11 JUIN 18H RENNES MEETING PLACE DE LA REPUBLIQUE
EN DEFENSE DES SERVICES PUBLICS**

L'un des plus vieux documents des archives de l'Union Locale de Fougères est un exemplaire du journal « **LE TRAVAILLEUR-FOUGERAIS** » daté du 1^{er} septembre 1908.

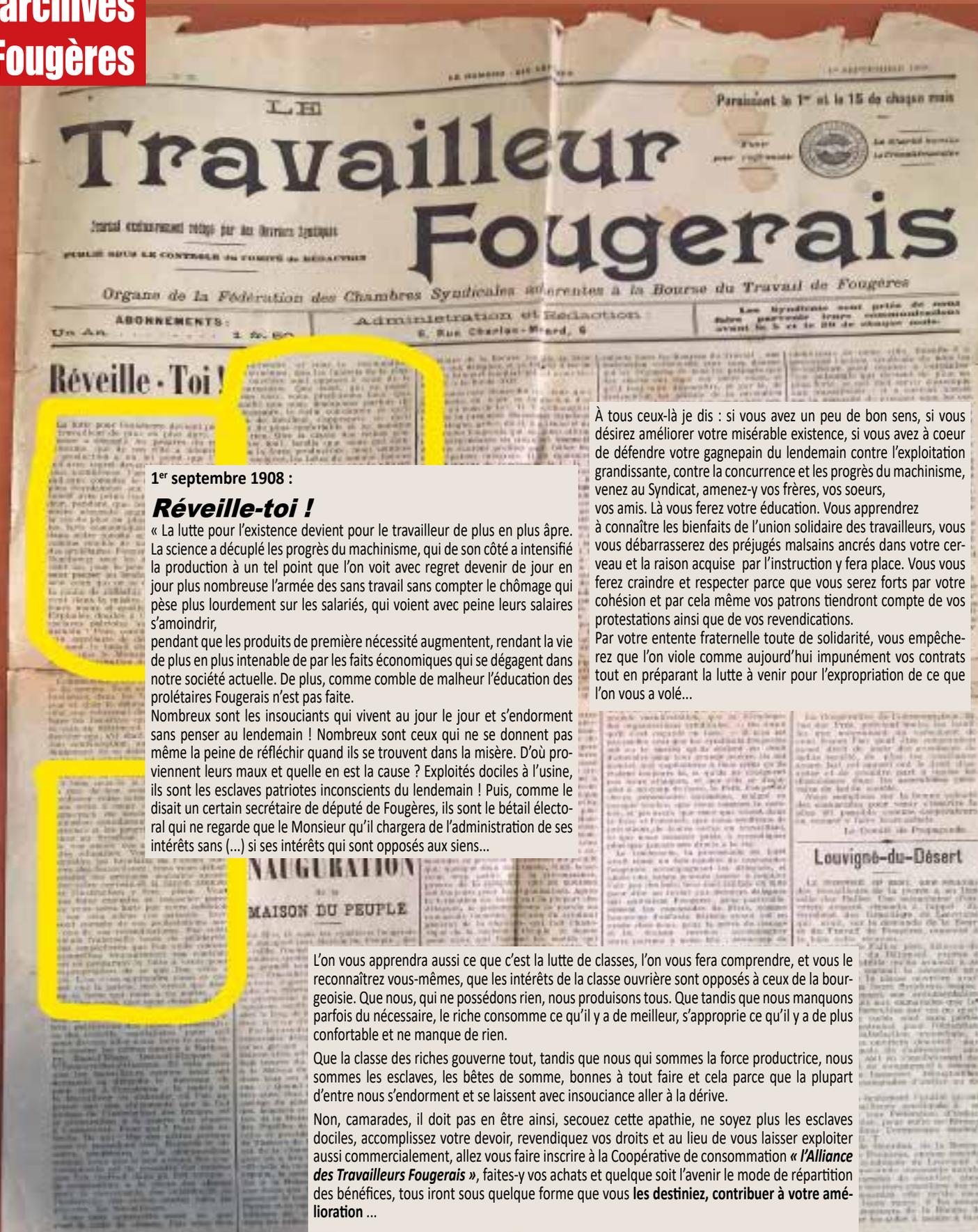
La lecture de l'éditorial de Ernest FEUVRIER, vraisemblablement le Secrétaire de la Fédération des Chambres Syndicales de l'époque est fort intéressante.

Pas de gilets jaunes en 1908, pas de gilets roses ou de stylos rouges, pas de grand débat, ni de réforme des retraites à venir, mais les extraits retranscrits sur cette page nous laissent pantois quant à l'actualité de ces propos.

À lire et à méditer....

Avril 2019 Joël JOSSELINE

Dans les archives de Fougères



1^{er} septembre 1908 :

Réveille-toi !

« La lutte pour l'existence devient pour le travailleur de plus en plus âpre. La science a décuplé les progrès du machinisme, qui de son côté a intensifié la production à un tel point que l'on voit avec regret devenir de jour en jour plus nombreuse l'armée des sans travail sans compter le chômage qui pèse plus lourdement sur les salariés, qui voient avec peine leurs salaires s'amoinrir, pendant que les produits de première nécessité augmentent, rendant la vie de plus en plus intenable de par les faits économiques qui se dégagent dans notre société actuelle. De plus, comme comble de malheur l'éducation des prolétaires Fougérais n'est pas faite.

Nombreux sont les insoucians qui vivent au jour le jour et s'endorment sans penser au lendemain ! Nombreux sont ceux qui ne se donnent pas même la peine de réfléchir quand ils se trouvent dans la misère. D'où proviennent leurs maux et quelle en est la cause ? Exploités dociles à l'usine, ils sont les esclaves patriotes inconscients du lendemain ! Puis, comme le disait un certain secrétaire de député de Fougères, ils sont le bétail électoral qui ne regarde que le Monsieur qu'il chargera de l'administration de ses intérêts sans (...) si ses intérêts qui sont opposés aux siens...

À tous ceux-là je dis : si vous avez un peu de bon sens, si vous désirez améliorer votre misérable existence, si vous avez à coeur de défendre votre gagnepain du lendemain contre l'exploitation grandissante, contre la concurrence et les progrès du machinisme, venez au Syndicat, amenez-y vos frères, vos soeurs, vos amis. Là vous ferez votre éducation. Vous apprendrez à connaître les bienfaits de l'union solidaire des travailleurs, vous vous débarrasserez des préjugés malsains ancrés dans votre cerveau et la raison acquise par l'instruction y fera place. Vous vous ferez craindre et respecter parce que vous serez forts par votre cohésion et par cela même vos patrons tiendront compte de vos protestations ainsi que de vos revendications. Par votre entente fraternelle toute de solidarité, vous empêcherez que l'on viole comme aujourd'hui impunément vos contrats tout en préparant la lutte à venir pour l'expropriation de ce que l'on vous a volé...

L'on vous apprendra aussi ce que c'est la lutte de classes, l'on vous fera comprendre, et vous le reconnaîtrez vous-mêmes, que les intérêts de la classe ouvrière sont opposés à ceux de la bourgeoisie. Que nous, qui ne possédons rien, nous produisons tous. Que tandis que nous manquons parfois du nécessaire, le riche consomme ce qu'il y a de meilleur, s'approprie ce qu'il y a de plus confortable et ne manque de rien.

Que la classe des riches gouverne tout, tandis que nous qui sommes la force productrice, nous sommes les esclaves, les bêtes de somme, bonnes à tout faire et cela parce que la plupart d'entre nous s'endorment et se laissent avec insouciance aller à la dérive.

Non, camarades, il doit pas en être ainsi, secouez cette apathie, ne soyez plus les esclaves dociles, accomplissez votre devoir, revendiquez vos droits et au lieu de vous laisser exploiter aussi commercialement, allez vous faire inscrire à la Coopérative de consommation « **l'Alliance des Travailleurs Fougérais** », faites-y vos achats et quelque soit l'avenir le mode de répartition des bénéfices, tous iront sous quelque forme que vous les destiniez, contribuer à votre amélioration ...

LE TRAVAILLEUR FOUGERAIS - Deuxième année n° 35 - 1^{er} septembre 1908.

Journal exclusivement rédigé par des ouvriers syndiqués.

Organe de la Fédération des Chambres Syndicales adhérentes à la Bourse du Travail de Fougères.

1^{er} Mai



Intervention de Jean Hédou devant le centre social Carrefour 18, renommé pour l'occasion centre social Louise Michel. 1200 manifestants rue d'Espagne, renommée Rue de l'Espagne Anti-Franquiste.



ST-Malo 400 manifestants

Avec 1200 manifestants à Rennes à l'appel de la CGT, de FO et de la FSU, 400 à St Malo, 400 à Redon ...

Nous avons assisté à un 1^{er} mai revendicatif dans le département. À Rennes, malgré les annonces du ministre de l'intérieur prédisant des « violences », le cortège inter-syndical est passé dans le calme et la sérénité (avec des familles revenues) et cela fait du bien !

À 10 H devant le centre social Carrefour 18 (« rebaptisé » pour l'occasion centre social Louise Michel), s'est tenu un meeting FO où Jean Hedou, représentant la confédération s'est exprimé devant 85 militantes et militants.

9 MAI



RENNES 5000 manifestants

11 JUIN

à
noter dans
votre agenda



RENNES, MARDI 11 JUIN 18H

**MEETING EN DÉFENSE
DES SERVICES PUBLICS**

**Place de la République
avec CHRISTIAN GROLIER
Secrétaire Général FGF**



FGTA

**FO CASINO-GÉANT Saint-Grégoire :
un succès et des inquiétudes**

Lors des élections du CSE le 26 Avril 2019, la liste FO a cartonné :
5 postes titulaires sur 6 au Géant Casino Saint-Grégoire !

Bravo à Anne et à son équipe.

Par contre, concernant la reprise du magasin, les grilles baissent le 25 Mai et le directeur remet les clés le 2 juillet au repreneur (LECLERC).

Les salarié(e)s n'ont toujours aucune idée du projet. Inutile de dire que la vigilance s'impose et que la présence d'un syndicat FO revendicatif aussi !

Contact : aleviavant@groupe-casino.fr



FO Intérim

LE DÉFI : RÉGAGER - PROTEGER
JE VOTE FO
LE DÉFI : RÉGAGER - PROTEGER

POUR de meilleurs salaires
et la défense des emplois

POUR de bonnes conditions de travail
et lutter contre les discriminations

POUR une vraie justice sociale
conjuguée avec l'Environnement

ELECTIONS PROFESSIONNELLES AU CSE

*Tu es intérimaire, tu rencontres des difficultés
pour voter (vote électronique).
Une assistance est mise en place :*
MARIE AGNÈS DUMAS
06.87.82.52.83

Réaction à la circulaire BELLOUBET aux procureurs sur le barème et aux positions prises par le Medef quant aux jugements de conseils de prud'hommes à ce sujet.

Barème d'indemnisation du licenciement sans cause réelle et sérieuse panique au gouvernement et au MEDEF

Pour rendre prévisible pour les employeurs le « risque prud'homal », l'ordonnance n°2017-1387 du 22 septembre 2017 ratifiée par la loi 2018-217 du 29 mars 2018 a instauré des barèmes indigents pour l'indemnisation du licenciement sans cause réelle et sérieuse, comme s'il s'agissait d'un risque alors que licencier est une faute de l'employeur.

Ce faisant, l'État français renie ses engagements internationaux puisqu'il a signé et ratifié la Convention 158 de l'OIT et la charte européenne des droits sociaux, qui, toutes deux, instaurent le droit des salariés licenciés sans motif valable à une indemnisation adéquate ou tout autre forme de réparation appropriée. L'article 55 de la constitution confère aux traités internationaux approuvés et ratifiés une valeur supérieure à la loi française.

Dans ces conditions, de multiples conseils des prud'hommes ont écarté l'application du barème prévu par l'ordonnance du 22 septembre 2017 pour inconventionnalité (non-conformité aux traités internationaux). Il s'agit des conseils des prud'hommes de Valence, d'Agen, de Dijon, de Troyes de Grenoble, de Nice, de Grenoble, de Bordeaux et d'autres encore.

Nicole BELLOUBET, garde des sceaux, a adressé une circulaire aux procureurs pour qu'ils interviennent, à tout le moins devant les cours d'appel, pour défendre le barème. Les articles 421 et suivants du code de procédure civile, permettent, effectivement, au procureur d'intervenir devant les juridictions civiles, y compris devant les conseils des prud'hommes. Cette intervention suppose que l'intérêt général soit en cause. Les procureurs ne viennent jamais devant les conseils des prud'hommes, ils ne se préoccupent pas de l'intérêt général lorsqu'il s'agit de travail dissimulé, des atteintes à la santé et la sécurité des travailleurs, etc... L'intérêt général serait donc de pouvoir licencier sans cause réelle et sérieuse, et, avec une quasi-impunité ! Dans le même temps, dans une interview accordée au monde, des juges du collège employeurs du conseil de prud'hommes de Paris (MEDEF) s'insurgent contre le fait que des conseillers

prud'hommes employeurs en France ont pris part à des décisions écartant le barème. Leur attitude devrait faire l'objet de poursuites dans la mesure où ils critiquent des décisions de justice et mettent en cause les règles d'indépendance et donc d'impartialité des juges, fussent-ils des conseillers prud'hommes employeurs. Le Medef réclame même la sortie de la France de la convention 158 de l'OIT. Il semble oublier que la charte Européenne des droits sociaux comporte des dispositions analogues ; le Medef revendiquerait-il le « Frexit ». Une telle contradiction est bien le signe d'un réel affolement. C'est donc la panique à bord. Même si c'est dans les prétoires, une victoire contre le barème serait une première victoire depuis très longtemps de la classe ouvrière contre les contre-réformes. Elle pourrait en enclencher d'autres et renforcer notre détermination à résister, revendiquer et reconquérir.

Gérard HINAUX

"DERNIÈRE MINUTE : Le Conseil des prud'hommes du Havre (ville du premier ministre) vient d'écartier aussi la barémisation Macron "

FO COM



Rassemblement des facteurs en grève vendredi 17 mai contre l'ubérisation de leur travail.

« Notre alternative est l'utopie ou le cauchemar »

Syndicaliste de tous les combats, Fabrice LERESTIF porte un regard inquiet sur la société actuelle. Il craint le cauchemar du chacun pour soi et aimerait un vrai élan.

Comme celui qui avait donné naissance aux jours heureux. Sans oublier une autocritique des syndicats.

Ce n'est pas un hasard si Fabrice LERESTIF pose devant l'école Louise-Michel. « C'était une femme libre est une institutrice qui s'est toujours battue. Elle a aussi eu un rôle déterminant dans la création de la Commune, rappelle le secrétaire départemental de FO d'Ille-et-Vilaine. C'est un beau symbole, dans cette période de basculement. »

Lui-même prof d'histoire, Fabrice LERESTIF est aussi un militant syndical de tous les combats. Mais pas du style à brailler pour brailler ou à manifester juste pour battre le pavé. Et il se pose de nombreuses questions dans le contexte actuel, où le rôle même des syndicats est malmené aussi bien par le pouvoir que par le mouvement des Gilets jaunes.

« Notre seule alternative, aujourd'hui, est l'utopie ou le cauchemar », estime-t-il. Le cauchemar d'une société repliée sur elle-même et de revendications individualistes. Ma fin de mois, mon plein d'essence, mon niveau de vie...

« Faire confiance à la jeunesse »

« Il faut de l'utopie. Il fallait être utopiste, en 1936, pour obtenir les congés payés. Il fallait être utopiste, en 1943, face à la barbarie nazie et donner naissance aux jours heureux (1). Elle est passée où cette utopie ? »



Fabrice Lerestif secrétaire départemental de FO

Une question qu'il n'adresse pas à une personne en particulier mais à l'ensemble de la société. « On ne changera pas non plus la société et le système avec un coup de pinceau vert. Il faut aussi faire confiance à notre jeunesse pour trouver des solutions. Cette jeunesse qui sait que demain risque d'être beaucoup plus difficile qu'hier. »

Il aimerait que naissent un « esprit collectif et la volonté de se bagarrer ensemble pour toutes les justices ». Pas uniquement le combat d'une catégorie de personnes arborant un gilet. « La société se juge notamment à ce qu'elle fait pour ses jeunes et pour

ses anciens. J'en appelle au rêve général. » Une utopie nécessaire pour éclairer l'avenir.

« Nous ne sommes pas un outil à cadrer »

Il n'esquive pas non plus sa propre autocritique et celle des syndicats. « Je réfute la notion de corps intermédiaire que l'on nous attribue. Nous ne sommes pas un outil à cadrer et nous devons rester indépendants. On refuse l'enfumage, fustige-t-il. Le syndicalisme est aussi une école de la vie. Et, oui, on doit remettre en cause nos propres structures. Que l'on ne soit pas happé par la bureaucratie. Que

l'on soit exemplaire. » Pour lui, « on n'a pas à être payé pour être syndicaliste. » Un point qu'il estime essentiel. « Nous devons avoir une démocratie de mandat et nous avons la mission d'être une vraie ruche pour tout le monde. » En somme, il rêve d'utopie. Celle capable de ramener les jours heureux et non pas les jours de colère et de haine.

Ouest France 15-04-19

(1) « les jours heureux » programme du Conseil National de Résistance, adopté en 1944.



CPRIA BRETAGNE Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat

FO siège dans les commissions paritaires CPRIA, des structures régionales qui permettent d'améliorer la situation des salariés de l'artisanat.

Aux dernières élections TPE 2017 FO a obtenu 2 sièges avec 13,45 % des voix.

Pour FO, les CPRIA sont aussi l'opportunité d'approcher ces 8 millions de salariés, généralement employés dans des TPE, sans représentants du personnel.

Les CPRIA ont vocation à examiner des questions telles que l'aide au dialogue social, l'accès à l'emploi, la connaissance et l'attractivité des métiers, les besoins de recrutement, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les conditions de travail, la santé, l'hygiène et la sécurité au travail ou encore les œuvres sociales et culturelles. Elles contribuent ainsi à la promotion de l'emploi dans les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

Témoignages du dialogue social dans l'artisanat en Bretagne :

« Syndicat Libre et Indépendant contre l'austérité gouvernementale et des financiers. Pour la défense des intérêts collectifs et individuels des salariés, quelle que soit l'entreprise. Force Ouvrière n'a d'autre ambition que de faire valoir les droits des salariés et les améliorer. »

Bien triste nouvelle :

JOCELYNE CAMILLÉRI nous a quittés.

Nous venons d'apprendre le décès brutal sur son lieu de travail (Université de Rennes 1 - Sciences Économique) de notre camarade Jocelyne qui devait prendre sa retraite dans 10 mois à peine.



À son mari, notre Camarade Hervé, à sa famille, à ses proches, l'UD apporte son soutien fraternel.



FO
UD Ille-et-Vilaine

FOUGÈRES
27 SEPTEMBRE 2019
SALLE DE L'AUMAILLERIE

XXXVII^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'ILLE-ET-VILAINE



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !



NOS stages Le calendrier des stages du 2nd semestre 2019

DATES	INTITULÉ DU STAGE
du 16 au 17 septembre (2 jours)	CONSEILLER DU SALARIÉ
du 18 au 20 septembre (3 jours)	CONNAÎTRE SES DROITS
du 7 au 11 octobre (5 jours)	DÉCOUVERTE FO
du 2 au 3 décembre (2 jours)	TRÉSORIER DES SYNDICATS

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

NOS Unions Locales

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES
7, rue Charles Malard 35300 FOUGERES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi, (juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ
13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON
1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr



Association de défense des Consommateurs et des Locataires
PERMANENCES
À l'Union Départementale FO 35
35, rue d'Échange, Tél. 02 99 65 36 66
Lundi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00
Mardi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00
Mercredi : 14h00 à 17h30
Jeudi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00
Vendredi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

À la Maison de la Consommation
48, Bd Magenta, Tél. 02 99 30 44 41
Lundi de 14h00 à 17h30
Jeudi de 10h00 à 12h00
Sans rendez-vous : mardi, mercredi et vendredi après-midi + permanences à la MCE.
Pour les autres horaires uniquement sur rendez-vous.

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos règlements 2018
TIMBRES 2019 : 4,75 €
tresorerie.udfo35@orange.fr